



# ENTREPRISES

## 1796 : la marque de lunettes garantie sans reste à charge

*Le réseau de soins Carte Blanche lance une offre avec des montures certifiées « made in France ».*

ARMELLE BOHINEUST [@armeilla](#)

**SANTÉ** Le gestionnaire de réseaux de soins Carte Blanche Partenaires veut en finir avec le « reste à charge » sur les lunettes. La part des montures et des verres payée par les assurés s'élève en moyenne à 99 euros en France, « un montant élevé alors que le pouvoir d'achat est en baisse », souligne Jean-François Tripodi, directeur général de Carte Blanche. Le groupe de management de la santé gère des réseaux de soins (dentaire, optique...) et propose des services de prévention ou de coaching à 6,5 millions de Français. Il assure ces prestations pour le compte de ses clients assureurs ou mutuelles : Swiss Life, Generali, Mutuelle nationale des hospitaliers, etc.

Carte Blanche annonce donc aujourd'hui une nouvelle offre d'optique. Intitulée Prysme, celle-ci proposera le 1<sup>er</sup> juillet 2016 une gamme de lunettes à verres simples ou multifocaux, pour un prix compris entre 100 et 550 euros. Le tout sans reste à charge. Les verres seront fournis par les principaux fabricants : Essilor, Zeiss et Nikon.

Pour les montures, une nouvelle marque verra le jour, 1796, en

référence à la date de création de la première paire de lunettes à montures souples en métal par le Français Pierre-Hyacinthe Caseaux. 1796 proposera 36 montures « tendance », dont au moins un tiers de produits haut de gamme « d'origine garantie française ». Ces montures seront fabriquées dans la région historique des lunetiers, dans les vallées de l'Ain et du Jura.

« Des offres optiques sans reste à charge existent déjà chez les opticiens. Mais elles n'offrent aucune garantie de qualité », souligne Jean-François Tripodi. À l'inverse, l'offre Prysme de Carte Blanche s'appuie sur des verriers référencés et sur « des matériaux et des artisans de qualité certifiée ».

Les économies atteindront 25 à 83 euros par paire de lunettes pour les assurés du réseau Carte Blanche. L'offre Prysme sans reste à charge « représentera 15 % à 20 % des achats d'optique réalisés par les clients adhérents Carte Blanche », prévoit Jean-François Tripodi. Et sans doute « 2 % à 4 % des achats de lunettes de vue en France ».

Pour réduire ses coûts, Carte Blanche a créé une centrale d'achat dédiée, CBP, qui négociera



les tarifs des verriers et gèrera les commandes de montures de la marque 1796. Les volumes seront suffisants pour obtenir de bons prix, estime Carte Blanche, d'autant plus que les montures de la collection 1796 ne seront pas vendues uniquement aux bénéficiaires de Carte Blanche. Les autres clients des opticiens pourront les acquérir également, mais à un tarif un peu plus élevé.

### Centrale d'achat

Les 10 300 opticiens du réseau Carte Blanche devraient profiter de cette nouvelle donne. Dispensés de frais de port sur la collection 1796, ils n'auront pas de minimum de volumes de commandes et ils appliqueront leurs marges habituelles sur les montures. « Pour une monture Origine France Garantie, avec un prix de vente plafond pour nos opticiens de 140 euros, leur marge sera de 60 % », explique Carte Blanche.

Indépendamment de Prysmo et de la collection 1796, Carte Blanche prévoit par ailleurs de choyer son réseau. Environ 3000 opticiens, ayant une forte expertise en verres « individualisés », seront référencés Premium et recevront un surplus de rémunération pour ces verres. ■



**Les économies atteindront 25 à 83 euros par paire de lunettes pour les assurés du réseau Carte Blanche.** J.-C. MARMARA/LE FIGARO